

LA CONSOM'ACTION



www.surfrider-europe.org

La *consom'action* repose sur l'idée que l'on peut « voter avec son caddie ». Être *consom'acteur*, c'est prêter une grande attention aux caractéristiques sociales, environnementales et éthiques des produits que nous achetons. On peut, par exemple, « boycotter » certaines marques ou réseaux de distribution. Par ailleurs, le *consom'acteur* va plutôt privilégier les produits issus de **l'agriculture biologique** ou du **commerce équitable**.

Être *consom'acteur*, c'est être consommateur ET citoyen car « consommer », ce n'est pas seulement « acheter » !

Mots clés :

Achats durables
Agriculture biologique
AMAP
Commerce équitable
Eco-responsable



Ecolabel français



Ecolabel européen



Ecolabel nordique

On parle également d'« **achats durables** » ou « **éco-responsables** », termes qui rassemblent :

- Les achats respectueux de l'environnement ou encore appelés "achats verts" ;
- Les achats solidaires : produits fabriqués par des associations de solidarité (jeunes en réinsertion...) ou dont une partie des ventes est reversée à des associations d'environnement ou de solidarité ;
- Les achats solidaires : produits fabriqués par des associations de solidarité ou dont une partie des ventes est reversée à des associations d'environnement ou de solidarité.



Les principes de la *consom'action*

- ✓ Réduire, réutiliser et recycler.
- ✓ Regarder ce que vous mangez.
- ✓ Refuser la publicité dans votre boîte à lettre en y apposant un autocollant « stop pub ».
- ✓ Préférer les petits producteurs respectant les principes d'une agriculture biologique (AMAP).
- ✓ Acheter des produits contenant les labels environnementaux « Eco labels ».
- ✓ Choisir les produits avec le moins d'emballage possible et recyclables.



Connaissez-vous les AMAP ?

Une **Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne** est composée de consommateurs qui deviennent partenaires d'une ferme. Un engagement contractuel permet au producteur d'assurer à l'avance la commercialisation de ses produits et au consommateur d'obtenir un panier des produits de la ferme. L'AMAP et le producteur s'engagent dans une démarche éthique. Ce système fonctionne donc sur le principe de la **confiance** et de la **responsabilisation du consommateur**.



Pour aller plus loin

<http://alliancepec.free.fr/>
<http://www.actionconsommation.org/>
<http://www.consodurable.org/>